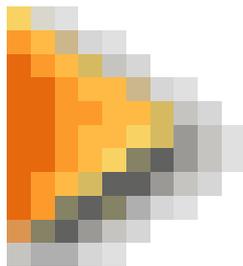


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article418>



Le déficit de l'assurance-maladie, un mal qui se soigne ? (2)

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Protection sociale -



Publication date: lundi 31 mai 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Si le « trou » se creuse :

- Déficit 2000 : 1,6 milliards d '€ (1,6% des ressources)
- Déficit 2001 : 2,1 milliards d '€ (1,9% des ressources)
- Déficit 2002 : 6 milliards d '€ (5,5% des ressources)
- Déficit 2003 : 10,6 milliards d '€ (9% des ressources)

Ce n'est pas par hasard !

Il s'explique par :

- le niveau du chômage (moins de cotisations),
- le blocage des salaires,
- les exonérations de charges (20 milliards € en 2002) non compensées (2 milliards €) : sans réelle efficacité pour l'emploi),
- la non déclarations des accidents du travail et des maladies professionnelles par les entreprises (le manque à gagner est estimé à 15 milliards d'€ par la CGT),
- les dettes patronales (1,9 milliards d'€),
- les dettes de l'état (4 milliards d'€),
- le « coût » social du chômage,
- l'amélioration des conditions de vie et de prise en charge sanitaire,
- le progrès médical,
- le démantèlement des réseaux familiaux et sociaux (augmentation du nombre d'hospitalisations, nécessité de structures collectives...),
- les effets du vieillissement par le biais du développement des maladies chroniques.

L'aggravation du déficit de 2002 à 2003 est due, pour les 3/4, à une diminution des recettes et, pour 1/4, à une augmentation des dépenses.

Le déficit est surtout le résultat de choix politiques

Il montre l'obligation d'un contrôle plus démocratique des comptes. Mais, surtout, il montre la nécessité d'agir pour l'emploi et les salaires afin d'assurer les recettes de la Sécu car son financement repose sur la masse salariale (emplois et salaires). Ainsi :

- 100 000 chômeurs en moins : c'est 1 milliard d'€ en plus,
- 1% d'augmentation de la masse salariale : c'est 3 milliards d'€ de recettes supplémentaires,
- la suppression de l'exonération de cotisations sur l'épargne salariale, l'intéressement et les primes des fonctionnaires : c'est 4 milliards d'€ de recettes supplémentaires.



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré
